

LES PRAIRIES

A - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PRODUCTION	2
1. Utilisation	2
2. Évolution des surfaces, productions, rendements	2
3. Répartition de la production sur le territoire	5
B. BOTANIQUE ET ÉCOPHYSIOLOGIE.....	5
1. Facteurs de variation de la production quantitative.....	6
2. Facteurs de variation de la qualité de la production.....	9
C. CONDUITE DES COUVERTS PRAIRIAUX.....	11
1. Place dans les systèmes de culture, choix de l'espèce et de la variété	11
2. Implantation	12
3. Fertilisation	13
4. Protection phytosanitaire et entretien	13
5. Exploitation	14
BIBLIOGRAPHIE.....	14

A - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PRODUCTION

1. Utilisation

Les prairies sont des surfaces dont les peuplements végétaux sont composés principalement de **graminées et légumineuses fourragères**, utilisés pour l'alimentation des polygastriques. La consommation de ces fourrages peut être réalisée directement au champ par **pâturage**, ou à l'auge sous forme de **fouillage vert** (venant juste d'être coupé) ou **conservé** (par dessiccation comme le foin, ou par fermentation comme l'ensilage).

2. Évolution des surfaces, productions, rendements

Les surfaces en herbe représentent de loin la part la plus importante des surfaces agricoles de la France. L'ensemble correspondait en 2000 à **44% de la SAU nationale** (soit plus de 13 millions d'hectares).

On distingue dans ces couverts prairiaux

- les **surfaces toujours en herbe**, constituées principalement de prairies permanentes, c'est-à-dire de prairies « naturelles » non semées ou de prairies semées depuis plus de 10 ans. Dans les statistiques agricoles les prairies semées de 6 à 10 ans d'âge sont souvent incluses dans cette catégorie, ainsi que les landes, parcours, alpages et estives;
- les **prairies artificielles**, qui sont des prairies de 0 à 5 ans ensemencées exclusivement en légumineuses fourragères (luzerne, sainfoin, trèfles, lotier...) en culture pure ou en mélange;
- les **prairies temporaires**, qui sont des prairies de 0 à 5 ans d'âge ensemencées en graminées fourragères (ray-grass, fétuque, dactyle ...) en culture pure, en mélange de graminées, ou en mélange avec des espèces légumineuses.

Parmi les surfaces en herbe, 19 % étaient considérées comme « à faible productivité » au sens du SCEES¹ (2 453 000 ha de STH peu productives dont les landes, parcours et alpages), le restant se partageant entre 3 % de **prairies artificielles**, 20 % de **prairies temporaires**, et surtout 58 % de **prairies permanentes productives**.

Ces chiffres sont également à comparer aux superficies en fourrages annuels autres que prairiaux : environ 1 400 000 hectares pour le maïs-fourrage (soit près de six fois moins que les STH productives), et 300 000 ha pour l'ensemble des autres fourrages annuels (colza, sorgho, betteraves, radis fourragers...).

¹ Service Central des Enquêtes et Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture.
INA P-G – Département AGER - 2003

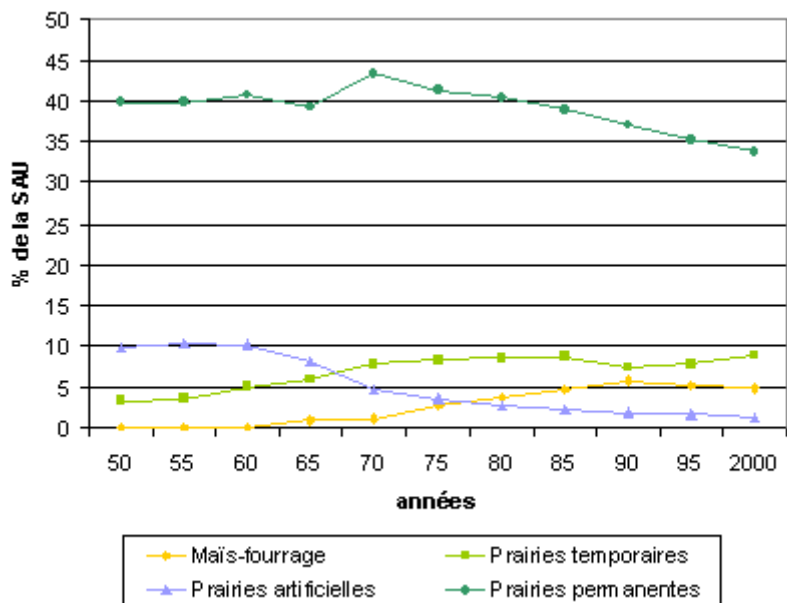


Figure 1 : Evolution des surfaces relatives (par rapport à la SAU) des surfaces en prairies et maïs-fourrage depuis 1950 (données Agreste)

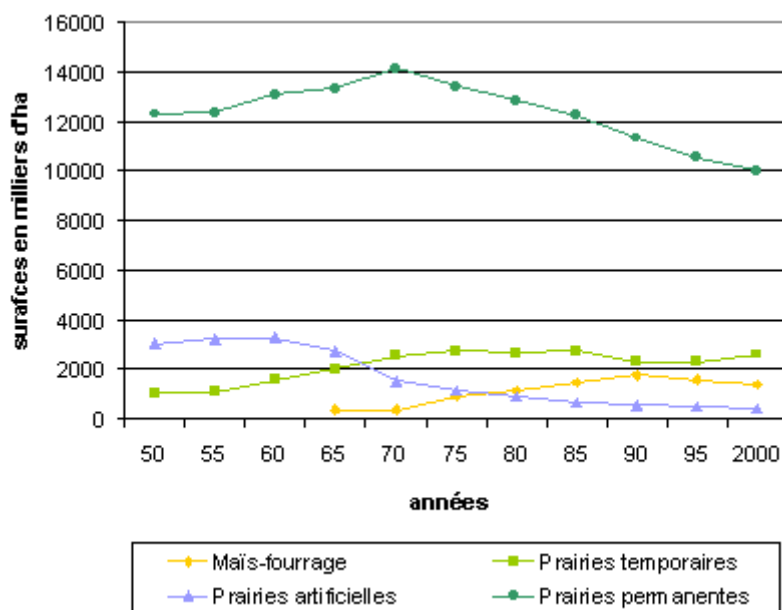


Figure 2 : Evolution des surfaces en prairies et maïs-fourrage depuis 1950 (données Agreste)

Cette place encore considérable des prairies dans l'utilisation du territoire ne doit pas masquer leur **déclin progressif**, tant en valeur relative qu'en valeur absolue, depuis 25 ans, déclin survenant lui-même après deux décennies d'expansion liée au développement de l'élevage dans les régions montagneuses et dans l'ouest du pays (Figures 1 et 2). L'accroissement des surfaces en herbe de 1950 à 1970 était surtout le fait de l'extension des prairies semées; la régression depuis 1970 touche l'ensemble des types de prairies : division par trois des surfaces en prairies artificielles, par 2.5 des STH, et baisse de 10% des surfaces en prairies temporaires. Ce déclin a été provoqué par un double

mouvement de recul de l'élevage dans certaines régions, et d'intensification dans d'autres, en particulier avec un recours très accru au maïs-fourrage.

L'évaluation de la **productivité** des prairies est à l'évidence beaucoup plus difficile que pour les grandes cultures : l'estimation du rendement lors des récoltes est dans la très grande majorité des cas sommaire du fait de l'absence de commercialisation, et la pâture d'une partie des surfaces accroît encore la difficulté. La **figure 3** donne toutefois l'évolution des rendements moyens nationaux potentiels (c'est-à-dire sur pied) pour quelques types de prairies, comparés à ceux du maïs-fourrage. Les gains de rendement ont ainsi été spectaculaires pour la luzerne en 25 ans (mais la forte diminution des surfaces rend délicate toute interprétation), et beaucoup plus modestes pour les STH. En 2002 en France, **la production moyenne en matière sèche d'un hectare de luzerne est proche de celle d'un hectare de maïs ensilage, celle d'un hectare de RGI plus faible de 20%, et celle d'un hectare de prairie naturelle « productive » moitié moindre.** Une prairie de RGI ou de luzerne exploitée intensivement peut produire 10 à 12 t de matière sèche par ha et par an.

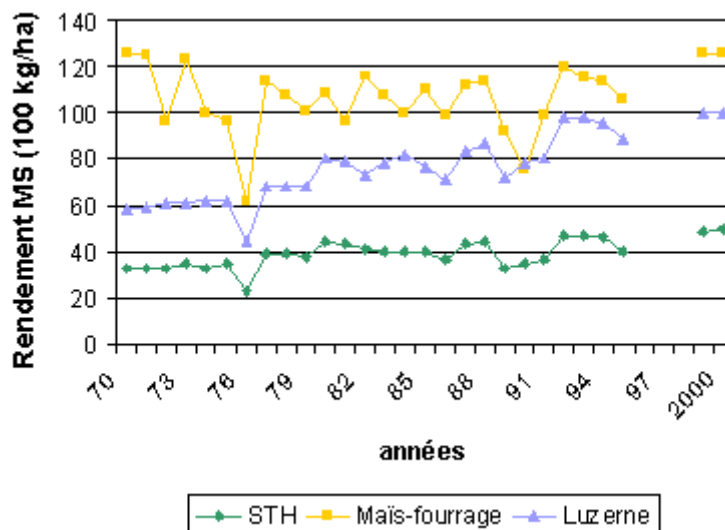


Figure 3 : Evolution des rendements des STH, du maïs-fourrage et de la luzerne (données Agreste)

La réforme de la PAC de 1992 n'a touché qu'indirectement les surfaces en herbe. En effet, ce sont les produits et ateliers animaux qui sont principalement l'objet de mesures, et la répercussion sur les surfaces fourragères d'une baisse du prix de la viande ou d'une prime à la vache allaitante par exemple est tempérée par d'autres caractéristiques de l'exploitation. Toutefois, l'existence d'un plafonnement de chargement (en UGB/ha) pour bénéficier des primes, et celle de primes complémentaires (en particulier la « prime à l'herbe ») lorsque les chargements sont bas, devraient **encourager des élevages plus extensifs** et un recours supérieur à l'herbe. Mais pour maintenir la rentabilité d'un troupeau en diminuant la part du maïs-fourrage au profit de l'herbe, il faut parfois conduire cette dernière de manière plus intensive... Enfin, il faut noter que les **mesures agri-environnementales**, nationales ou européennes, peuvent amener une modification de la conduite des prairies comme de celle des grandes cultures. On pense par exemple aux modifications des pratiques de pâturage ovin dans les régions méridionales dans le but de contribuer aux opérations de

Défense des Forêts Contre les Incendies, ou aux contraintes liées à l'entretien des prairies dans les régions à intérêt faunistique.

3. Répartition de la production sur le territoire

La répartition des surfaces en herbe dans le territoire n'est pas totalement calquée sur celle des herbivores (Figure 4) : la Bretagne en particulier, première région productrice de lait, consacre moins de 40% de SAU aux prairies, du fait de l'importance du maïs-fourrage. En Normandie, Franche-Comté, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, cette part est supérieure à 60%, avoisinant 80% en **Limousin et Auvergne**.

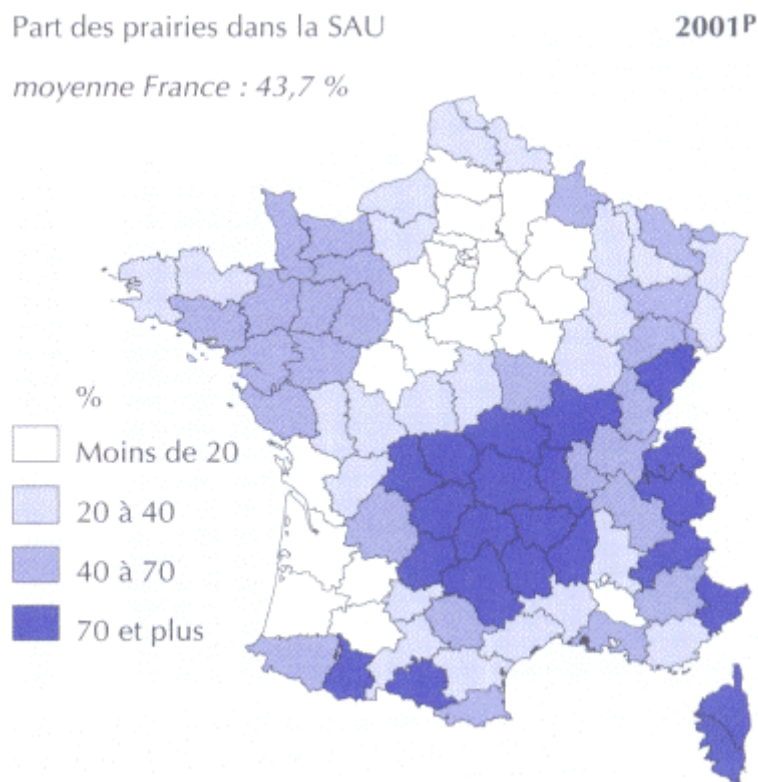


Figure 4 : Localisation des prairies en France (SCEES 2002)

B. BOTANIQUE ET ÉCOPHYSIOLOGIE

Les caractéristiques botaniques des prairies sont évidemment extrêmement variables : diversité de la composition floristique des prairies naturelles, diversité d'espèces semées en prairies temporaires. Le **tableau 1** donne quelques caractéristiques écophysiologiques importantes pour les principales espèces semées. Mais quelle que soit la nature du couvert, le regard porté sur l'écophysiologie des prairies est fortement marqué par deux traits de la production : l'importance de la **qualité des prairies** dans l'évaluation de la production d'une part, et, pour beaucoup d'entre elles, la **pérennité des prairies** d'autre part. Celle-ci est rendue possible par l'accumulation de réserves dans le bas des tiges et/ou la racine pivotante (voir le cas de la luzerne **Figure 5**), qui permet le redémarrage de la croissance après une coupe.

1. Facteurs de variation de la production quantitative

La part utile de la production prairiale est constituée de la totalité de la matière sèche aérienne. Par ailleurs, sauf pendant la brève phase d'installation du couvert en cas de prairie temporaire, la prairie couvre entièrement le sol et tout le rayonnement disponible est utilisé. Les facteurs de variation de la production potentielle sont donc ceux qui régissent la photosynthèse : **rayonnement disponible, température, disponibilité en eau et en éléments minéraux**. Les lois de variation de la production de matière sèche en fonction de chacun de ces facteurs sont connues, comme le rappelle la **figure 6** qui donne l'évolution de la matière sèche produite en fonction du rayonnement disponible.

A l'échelle de l'année culturale, la hiérarchie des facteurs limitants d'origine climatique de la production - continue mais irrégulière - de matière sèche évolue, comme l'illustre la **figure 7** : en hiver et au début de printemps ce sont les températures trop basses qui limitent la croissance de l'herbe, puis c'est le rayonnement disponible, puis le déficit hydrique et parfois des températures excessives responsables du « creux » estival, enfin une combinaison de facteurs en automne. La forme générale de la **courbe de croissance potentielle** d'une prairie au printemps illustrée par la **figure 7** est valable pour toutes les prairies françaises, mais elle admet des fluctuations importantes d'une année à l'autre en un même lieu et d'un lieu à l'autre en fonction des conditions climatiques (**Tableau 2**). **L'azote disponible** est également un facteur important de variation de la vitesse de croissance des peuplements prairiaux, et donc de la production, comme l'illustre la **figure 8**.

Tableau 1 : Caractéristiques écophysologiques des principales espèces semées

	Ray-Grass d'Italie et hybride	Ray-Grass Anglais	Fétuque élevée	Dactyle	Brome	Luzerne	Trèfle violet
Installation	Facile et rapide	Facile	Lente et délicate	Lente et délicate	Facile	Facile	Assez facile
Pérennité	> 2 ans pour RGI, 3 ans pour RGH	3 à 6 ans	6 à 15 ans	4 à 10 ans	3 à 4 ans	3 à 6 ans	2 à 3 ans
Sensibilité au stress hydrique	+	+	0	0	0	0	+
Sensibilité aux excès d'eau	0	+	0	++	++	+	0
Sensibilité aux maladies	+	+	0	+	0	+	0
Sensibilité à l'acidité du sol	0	0	0	0	0	+	0
Sensibilité au froid	0	+	0	0	+	0	+

0 : relative insensibilité au facteur mentionné; + à +++ : degrés de sensibilité de plus en plus élevés.

Figure 5 : Coupe du bas d'une tige de luzerne

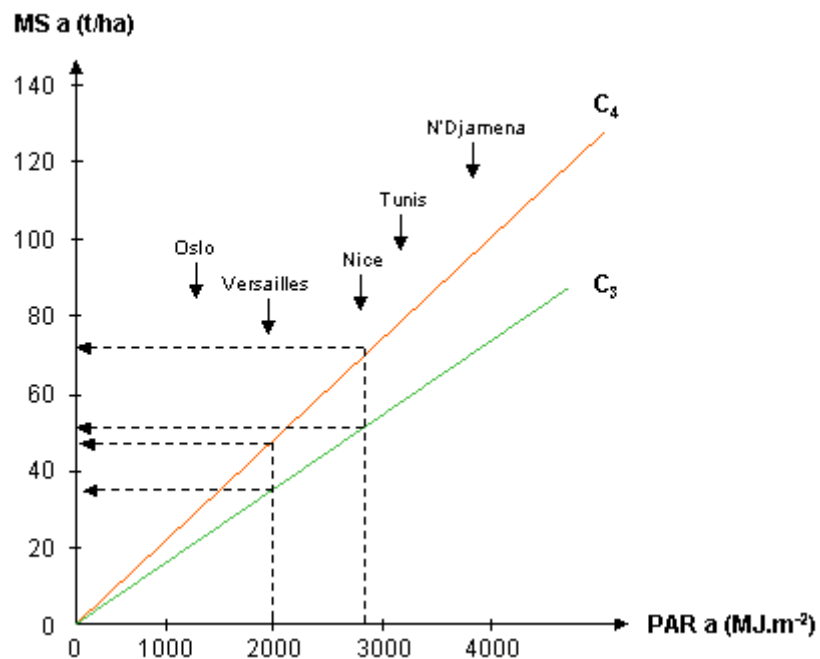


Figure 6 : Relation entre production de matière sèche et rayonnement incident

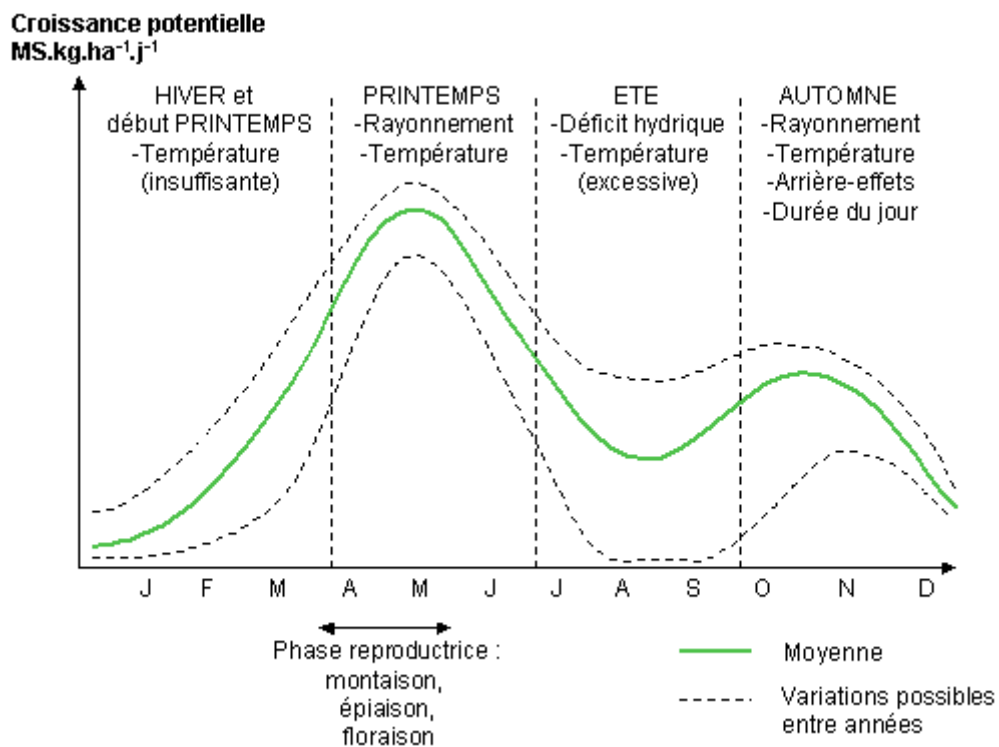


Figure 7 : Courbe-type de croissance d'une prairie au cours du temps

Tableau 2 : Effets des caractéristiques pédoclimatiques sur la production prairiale

Régions	Type de climat	Contraintes des sols	Contraintes topographiques hivernales	Durée de stabulation	Sécheresse estivale
Bretagne	océanique frais et humide	terres lourdes fréquentes	terres lourdes fréquentes	faible	faible
Basse-Normandie				faible à moyenne	
Haute-Normandie				faible	
Nord				faible à moyenne	
Pays de Loire	océanique avec été plus sec et plus doux	présence de marais		faible	moyenne à forte
Poitou-Charentes					forte
Aquitaine	océanique chaud et assez humide influence des montagnes du pourtour (Massif Central et Pyrénées)	terres lourdes fréquentes	dans les zones de coteaux, dans les zones de collines et montagne	faible	moyenne à forte
Midi-Pyrénées				faible sauf dans les zones de montagne	faible
Limousin	océanique à influence continentale renforcée dans les zones d'altitude		dans les zones d'altitude	moyenne à longue	faible
Auvergne				longue	
Franche-Comté	continental (hiver rude et prolongé, été humide notamment en altitude)	terres lourdes		longue	moyenne à faible
Lorraine				moyenne à longue	moyenne
Bourgogne					
Rhône-Alpes	continental avec de forts contrastes liés à l'altitude, influence méditerranéenne dans le sud		dans les collines et zones de montagne	moyenne à longue dans les zones de montagne	moyenne à faible en montagne

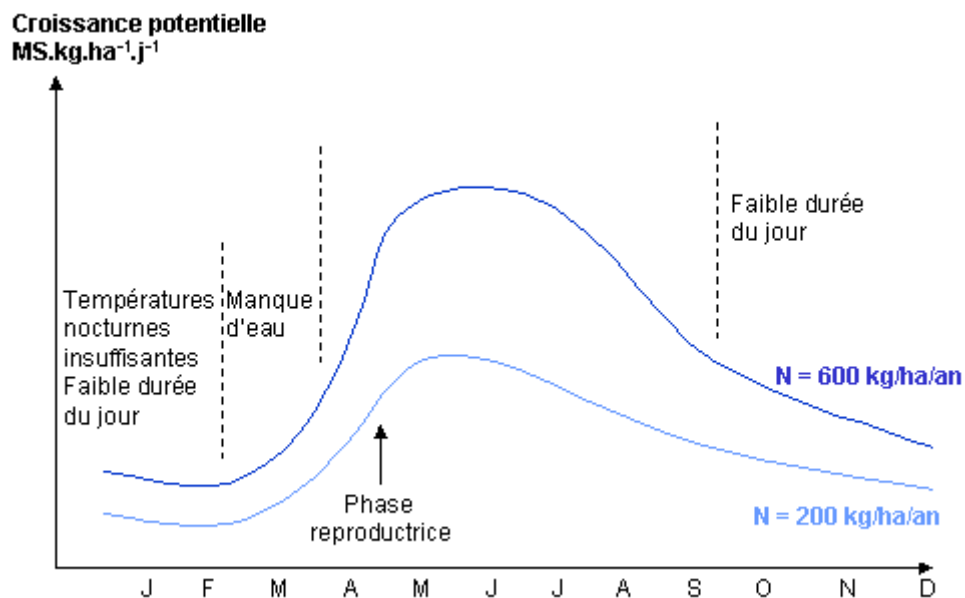


Figure 8 : Effet de l'apport d'azote sur la croissance des couverts prairiaux

Enfin, mais dans une moindre mesure, la production de matière sèche peut être affectée par d'autres facteurs : arrières-effets des exploitations successives (fauches ou pâtures), infestations en parasites...

Une des difficultés de la conduite des prairies est de maîtriser cette productivité **variable au cours du temps** pour satisfaire les besoins du troupeau qui, eux, sont beaucoup moins fluctuants. L'éleveur y parvient par des moyens de gestion à l'échelle de l'ensemble du système fourrager (recours à plusieurs sources de fourrages, réalisation de stocks temporaires), ou de la parcelle (date d'implantation de la prairie, fertilisation, rythme des coupes...).

2. Facteurs de variation de la qualité de la production

a. Composition floristique

La **valeur alimentaire** des différentes espèces botaniques qui composent une prairie est très variable. Dans une prairie permanente, on observe généralement une diversité spécifique importante. Une manière d'estimer la qualité du fourrage issu d'une prairie naturelle consiste à évaluer les proportions respectives des graminées, légumineuses, et autres espèces dans le couvert. Des références du type de celle présentée dans la **Figure 9** permettent alors de comparer les qualités de différentes parcelles prairiales.

b. Facteurs écophysiologiques

Un élément déterminant de la qualité de la plupart des couverts prairiaux est leur **âge** : d'une manière générale, la qualité alimentaire du fourrage diminue avec le temps, en raison de la diminution du rapport entre les feuilles et les tiges (valeur énergétique, voir **Figure 10**), et de la diminution de la teneur en azote quand la matière sèche augmente (valeur azotée). Cette évolution est dans un sens opposé à celle de la production quantitative : la conduite de la prairie, en particulier par le choix des dates de pâture ou de coupe, est forcément le résultat d'un **compromis qualité/quantité**. Les différentes phases de développement distinguées chez les espèces prairiales sont :

Graminées :	Phase végétative	Phase reproductive		Phase végétative	→	
	Pousse feuillue à 10cm	Stade épi	Stade épiaison	Plusieurs repousses feuillues		
Légumineuses :	Phase végétative	Phase reproductive				→
		Début bourgeonnement	Bourgeonnement	Début floraison	Floraison	
Hauteur de la plante :	30 à 60 cm	75 cm	85 cm	95 cm	110 cm	

Les **stades de coupe** recommandés sont « épi à 10 cm » pour l'ensilage des graminées, « début épiaison » et « début bourgeonnement » pour le fanage des graminées et des légumineuses respectivement.

Classe	Graminées	Légumineuses	Diverses	Commentaires
I	25-100%	0-70%	0-5%	Prairies temporaires plus ou moins bonnes
II	70-95%	0-25%	5-25%	Très bonnes prairies permanentes
III	25-70%	25-70%	5-25%	Bonnes prairies permanentes, mais trop de légumineuses : manque de fumure azotée et surpâturage
IV	25-75%	0-50%	25-50%	Prairies moyennes à médiocres
V	25-50%	0-25%	50-75%	Prairies très médiocres
VI	0-25%	0-25%	75-100%	Très mauvaises prairies, il s'agit plutôt de parcours dans ce cas
VII	0-25%	0-75%	0-75%	Prairies artificielles bonnes à médiocres

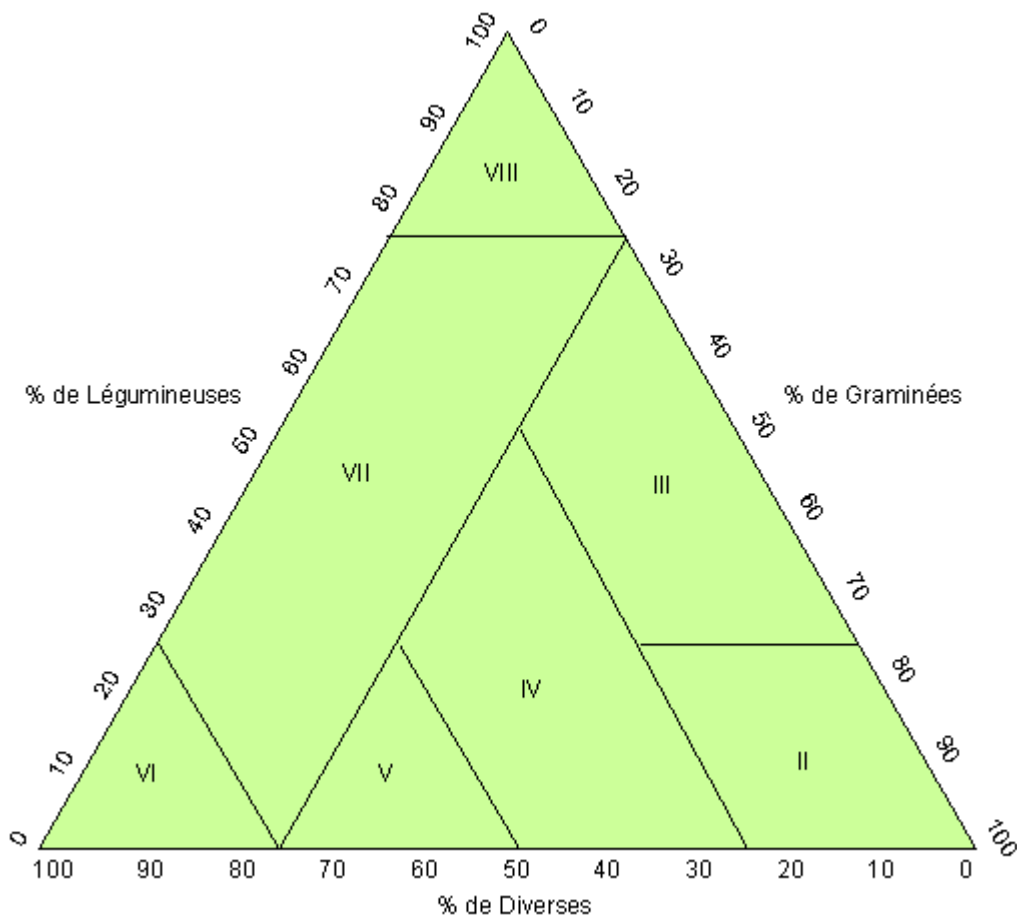


Figure 9 : Références pour l'analyse floristique d'une prairie

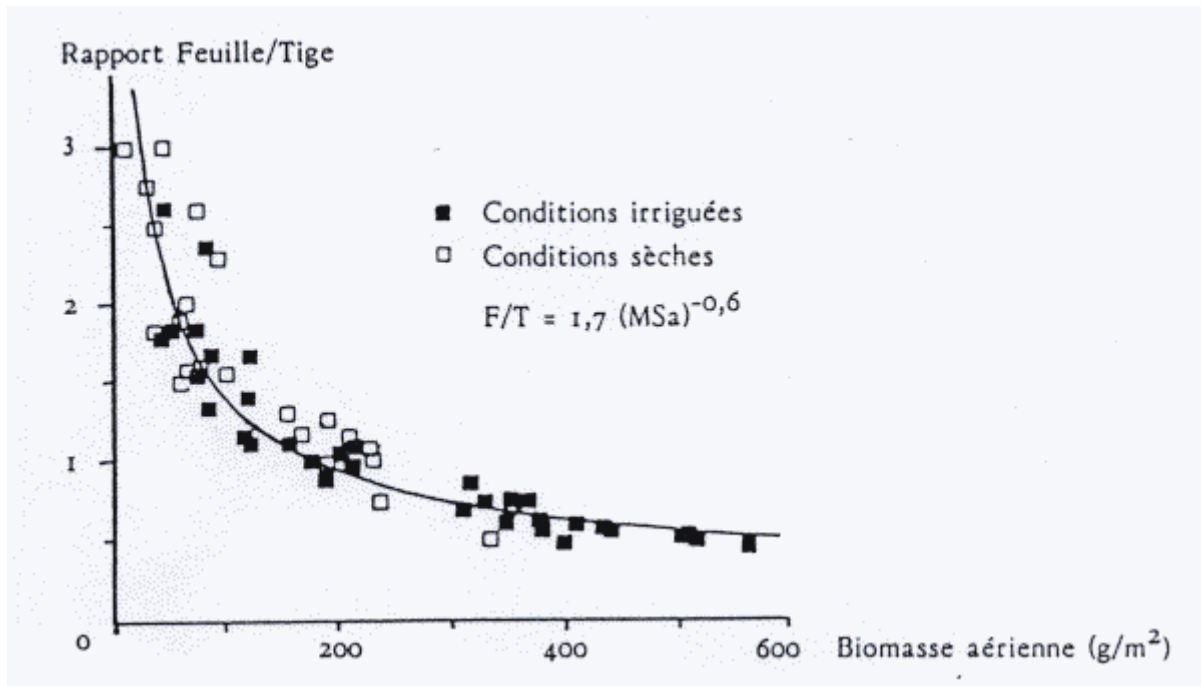


Figure 10 : Evolution du rapport feuille/tige d'une luzerne au cours du temps

C. CONDUITE DES COUVERTS PRAIRIAUX

1. Place dans les systèmes de culture, choix de l'espèce et de la variété

Les prairies, surtout si elles sont de longues durées, sont considérées comme de « bons précédents » pour la majorité des grandes cultures. Toutefois, elles sont susceptibles d'augmenter les populations d'insectes telluriques comme les taupins, et les cultures sensibles à ces derniers sont déconseillées derrière prairie. Le RGI à faible pérennité est souvent utilisé dans des rotations avec du maïs-ensilage, voire en dérobée pendant l'hiver entre deux cultures de maïs.

Une partie importante des prairies permanentes sont des prairies **obligatoires** : les conditions de milieu (pente, inondabilité, pierrosité...) ou leur mode d'exploitation (pré-verger) et parfois les contraintes de tenure foncière (imposées par le bailleur) empêchent leur retournement. Quand le **retournement** est possible, il a lieu soit pour mettre fin à l'exploitation d'une prairie dont on estime qu'elle n'est plus rentable (et la remplacer par une autre, sur la même parcelle ou sur une autre), soit parce que l'évolution de l'exploitation agricole justifie une diminution des surfaces prairiales.

Lors de l'**implantation** d'une nouvelle prairie, le choix de l'espèce se fait en comparant les caractéristiques des espèces disponibles et (i) des éléments du milieu physique (acidité, risques de sécheresse ou d'excès d'eau...), (ii) les besoins en termes de rapidité d'implantation, de vitesse de production au printemps, de pérennité, de productivité prairiale, (iii) le reste du système fourrager. Les catalogues variétaux pour les espèces fourragères (cf. **Annexes**) sont très fournis, même si la vitesse de renouvellement des variétés est peut-être moindre que pour certaines grandes cultures. Il existe de fortes différences intervariétales au sein d'une espèce (de précocité, d'alternativité, de pérennité, de résistance à la verse et aux maladies...), qui permettent aux agriculteurs d'adapter leur choix à leurs

besoins. La sélection variétale des espèces fourragères a permis d'allonger la durée entre le démarrage en végétation et le début d'épiaison des fourrages, de mieux répartir la production sur l'année, d'améliorer la digestibilité et la qualité alimentaire des fourrages.

2. Implantation

La qualité de l'implantation des prairies est déterminante pour pouvoir bénéficier **rapidement** d'une production. Comme pour les grandes cultures, les agriculteurs disposent pour semer les prairies de semences certifiées. Le semis, réalisé à une profondeur d'1 à 2 cm, peut s'effectuer avec la technique traditionnelle (après travail du sol) ou par semis direct (sans labour, avec un semoir spécial et après passage d'un herbicide adapté). Le semis des prairies au printemps sous couvert d'une céréale, autrefois largement pratiqué, tend à disparaître. La date de semis est fonction de la place de la prairie dans la succession culturale, et de la sensibilité de l'espèce à semer à différentes conditions de sol et de climat (en particulier les températures basses); pour les espèces à implantation rapide, un semis de printemps peut permettre une exploitation dès l'automne.

La principale difficulté consiste à assurer aux graines une **imbibition suffisante** pour permettre la phase de germination/levée, les semences d'espèces prairiales étant de **petite taille** (2 à 4 mm de long et moins d'un mm d'épaisseur pour les graminées, 1 à 2 mm de diamètre pour les légumineuses). Outre le choix de la date de semis, c'est la préparation du sol qui est déterminante, car c'est elle qui joue sur la taille des agrégats terreux dans le lit de semences, donc sur la qualité du contact terre-graine. Un travail du sol approprié permet également de limiter les obstacles à la levée que constitueraient des mottes de taille trop importante. Le **tableau 3** donne les quantités de graines par gramme de semences et les doses de semis recommandées pour différentes espèces prairiales.

Tableau 3 : Densités de semis des prairies

Graminées	Densité de semis (kg/ha)	Légumineuses	Densité de semis (kg/ha)	Associations (1 graminée + 1 légumineuse)	Densité de semis (kg/ha)
Ray-grass diploïde	15-20	Luzerne	15-20	Luzerne + Dactyle	10 à 15 + 5 à 10
Ray-grass tétraploïde	20-25	Trèfle violet diploïde	15-20	Trèfle violet + RGI	10 + 10
Fétuque élevée	20-25	Trèfle violet tétraploïde	20-25	graminée pérenne + trèfle blanc (ou lotier)	dose normale + 2 à 5 (ou 4 à 6)
Fétuque des prés	15-20	Trèfle blanc	voir associations		
Dactyle	15-20	Lotier	voir associations		
Fléole	5-7				
Brome (selon les espèces)	40-60				

Graminées	Nombre de graines par g de semences	Légumineuses	Nombre de graines par g de semences
Ray-grass diploïde	450-550	Luzerne	400-700
Ray-grass tétraploïde	350-400	Trèfle violet diploïde	500-600
Fétuque élevée	400-550	Trèfle violet tétraploïde	300-400
Fétuque des prés	400-550	Trèfle blanc	1500-2000
Dactyle	700-1000	Lotier	700-1000
Fléole	2500		
Brome (selon les espèces)	50-125		

3. Fertilisation

La fertilisation **azotée** est un moyen de gestion important de la production des prairies permanentes et surtout temporaires. Si l'apport d'azote est inutile au moment de l'implantation, des **apports réguliers** sont en revanche nécessaires pour obtenir une croissance importante avant chaque coupe ou pâture. Pour une exploitation intensive, les ordres de grandeur des apports sont les suivants : 100 kg/ha pour un RGI de 6 mois exploité en une seule fois par ensilage puis retourné (dérobée), 200 à 300 kg/ha pour une graminée ou une prairie permanente exploitée 4 à 8 fois dans l'année (les apports ont lieu à la reprise de croissance au sortir de l'hiver puis après chaque coupe). Le niveau des apports peut être bien inférieur, l'agriculteur adaptant le niveau de croissance recherché à ses besoins; les prairies permanentes sont ainsi souvent menées de manière beaucoup plus extensive, avec une fertilisation azotée de 0 à 100kg/ha et par an.

La fertilisation **phospho-potassique** est de l'ordre de 100 unités de P et 200 unités de K par ha et par an, et un **chaulage** est fréquemment réalisé en terrain acide avant l'implantation d'une prairie artificielle. En outre, une **fertilisation organique** est très fréquemment pratiquée sur prairie, remplaçant en tout ou partie la fertilisation minérale. Elle est constituée d'une fraction non maîtrisable correspondant aux déjections des animaux lors de la pâture, et d'une fraction davantage maîtrisable (apports de lisiers, fumiers et purins).

4. Protection phytosanitaire et entretien

Le **dés herbage** est surtout important l'année de l'implantation d'une prairie artificielle ou temporaire, lorsque la compétitivité de l'espèce semée est encore faible. Progressivement, la prairie vieillissant, elle peut être envahie par diverses adventices spécifiques. Un dés herbage sur prairie âgée, s'il peut être techniquement envisagé, se justifie rarement sur le plan économique.

On appelle « refus » les touffes d'herbes que les animaux à la pâture laissent de place en place dans une prairie. Elles correspondent à des végétaux moins appétents. Si les parcelles sont uniquement dévolues à la pâture, ces refus vont prendre une place croissante chaque année, et diminuer petit à petit la qualité de la prairie. Aussi est-il conseillé de pratiquer la **fauche des refus** une fois par an, ce qui permet de limiter leur extension.

D'autres interventions phytosanitaires peuvent exister (par exemple lutte contre les limaces lors de l'implantation d'une luzerne), mais sont globalement beaucoup **plus rares qu'en grande culture**.




5. Exploitation

L'exploitation des prairies peut être directe par l'animal sur la parcelle par pâturage (on parle de déprimage quand la pâture a lieu sur graminées très tôt, bien avant la montaison), ou par coupe (très majoritaire en légumineuses) avec des destinations diverses : zéro-pâturage quand le fourrage est transporté jusqu'à l'animal pour être consommé sans stockage, ensilage, foin, et depuis quelques années enrubannage. Cette dernière technique est souvent présentée comme « mi-foin, mi-ensilage » : le fourrage est coupé mais non haché, puis récolté en grosses balles mi-fanées isolées de l'air à l'aide d'un film étirable et collant qui comprime fortement le fourrage. Le mode de conservation est celui de l'ensilage (fermentations anaérobies), et la chaîne de récolte décomposée celle de la fenaison. Très souvent, tirant parti de la capacité de repousse des espèces fourragères, les agriculteurs effectuent plusieurs exploitations successives par an sur la même parcelle : par exemple un ensilage, suivi d'une fenaison et de deux pâtures à l'automne, ou plusieurs passages de pâtures, ou beaucoup d'autres combinaisons possibles. Le nombre, le rythme des passages, dépendra des besoins (quantitatifs et qualitatifs) de l'éleveur, mais aussi de l'état de la pâture.

BIBLIOGRAPHIE

SCEES (2002). L'agriculture, la forêt et les industries agroalimentaires, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation.

Annexe 1 : principales variétés de fétuque élevée

FÉTUQUE ÉLEVÉE FOURRAGÈRE	Facilité d'exploitation 			Rendement en % de Barcel 			Qualité alimentaire 			
	VARIÉTÉ (et année d'inscription)	Précocité d'épiaison	* Départ en végétation MOIS SEMAINE DU MOIS	Souplesse d'exploitation NOMBRE DE JOURS	Répartition		TOTAL	Résistance aux rouilles (1)	Souplesse des feuilles (2)	Préférence animale au pâturage
					Printemps	Été et Automne				
VARIÉTÉS D'ÉPIAISON TRÈS TARDIVE										
BARIANE (97)	très tardive	34-41	48	99	102	100	5,2	6,7	4,7	
VARIÉTÉS D'ÉPIAISON TARDIVE										
BELFINE (00)	tardive	32-34	46	101	101	101	5,2	7,6	4,0	
JORDANE (00)	tardive	32-34	50	103	107	105	6,2	6,4	2,1	
SONI (00)	tardive	32-34	52	105	119	108	6,0	5,6	3,3	
MYLÉNA (94)	tardive	32-34	48	100	94	101	6,6	7,0	-	
FUÉGO (85)	tardive	32-34	assez bonne	très bon	très bon	très bon	très bon	assez rigide	-	
PASTELLE (84)	tardive	33-41	moyenne	bon	bon	bon	très bon	moyenne	-	
SOPLINE (82)	tardive	33-41	moyenne	assez bon	assez bon	assez bon	très bon	flexible	-	
BARCEL (81)	tardive	33-41	44	100	100	100	4,7	7,1	4,5	
LUBRETTE ⁽¹⁾ (81)	tardive	33-41	assez bonne	moyen	assez bon	assez bon	très bon	flexible	-	
VARIÉTÉS D'ÉPIAISON DEMI-TARDIVE										
DULCIA (99)	1/2 tardive	32-34	49	106	116	107	5,7	7,7	-	
EXELLA (97)	1/2 tardive	32-34	51	110	112	110	5,8	7,1	-	
CARMINE (95)	1/2 tardive	32-34	47	106	104	106	5,3	5,9	4,2	
LUNIBELLE ⁽⁴⁾ (94)	1/2 tardive	32-34	45	108	109	109	7,8	5,6	4,2	
MADRA (93)	1/2 tardive	32-34	45	109	108	109	5,1	6,3	-	
FÉLINE (91)	1/2 tardive	32-34	45	106	85	101	7,1	5,9	3,2	
LUTINE ⁽⁵⁾ (91)	1/2 tardive	32-34	49	103	98	102	5,8	5,6	4,6	
SEINE (90)	1/2 tardive	32-34	53	108	97	107	7,6	5,4	-	
NORIA ⁽⁶⁾ (89)	1/2 tardive	32-34	47	114	123	116	5,7	6,0	-	
FLORINE (86)	1/2 tardive	32-34	moyenne	bon	très bon	très bon	bon	moyenne	-	
CIGALE (84)	1/2 tardive	32-34	assez faible	bon	très bon	très bon	très bon	assez rigide	-	
VARIÉTÉS D'ÉPIAISON INTERMÉDIAIRE										
CENTURION ⁽⁷⁾ (97)	intermédiaire	24-32	73	98	93	98	8,5	7,4	4,3	
NOBEL (96)	intermédiaire	31-33	48	108	112	111	6,1	6,0	-	
ONDINE ⁽⁷⁾ (81)	intermédiaire	31-33	47	104	88	101	6,2	5,6	-	
VARIÉTÉS D'ÉPIAISON DEMI-PRÉCOCE										
DOVEY (84)	1/2 précoce	31-33	assez faible	bon	très bon	très bon	bon	rigide	-	
VARIÉTÉS D'ÉPIAISON PRÉCOCE										
GARDIAN (92)	précoce	31-33	34	106	96	104	6,8	6,0	3,1	

* Le 1^{er} chiffre reprend le n° du mois, le 2^{ème} chiffre le n° de la semaine (ex. : 41 = 1^{ère} semaine d'avril)

Les variétés les plus récentes et les témoins sont notés, les variétés inscrites avant 1990 ne comportent que des appréciations.

(1) Ce critère est noté suivant une échelle visuelle allant de 1 à 9. 9 correspond au niveau maximum de résistance.

(2) Ce critère est noté suivant une échelle allant de 1 à 9. 9 correspond au niveau maximum de souplesse ou de flexibilité du feuillage.

(3) LUBRETTE est très appréciée et très digestible et se comporte mieux en pâture qu'en foin.

(4) LUNIBELLE ET LUTINE sont des variétés amphiploïdes, résultat d'un croisement entre un type européen et un type méditerranéen.

(5) NORIA est à réserver aux zones à hiver doux.

(6) CENTURION est de type méditerranéen, à pousser hivernale et à dormance estivale très marquées.




(7) ONDINE se comporte mieux en foin qu'en pâture.

Les appréciations mentionnées dans les tableaux sont réalisées par le Gnis à partir des données du GEVES (Groupe d'Étude des Variétés Et des Semences) et des tableaux paraissant dans la revue Semences et Progrès. D'autres notes et critères existent et peuvent être intéressants à connaître. Pour les avoir, contactez votre conseiller ou distributeur. En cas de non disponibilité de la variété souhaitée, votre distributeur vous orientera sur une variété ayant des caractéristiques équivalentes et ayant fait ses preuves dans votre région.

LÉGENDE


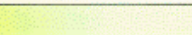
Critère très intéressant pour la variété Critère peu intéressant pour la variété

Annexe 2 : principales variétés de Dactyle

DACTYLE	Facilité d'exploitation 			Rendement en % de Lude 			Qualité alimentaire 		
	VARIÉTÉ (et année d'inscription)	Précocité d'épiaison	* Départ en végétation MOIS SEMAINE DU MOIS	Souplesse d'exploitation NOMBRE DE JOURS	Répartition		TOTAL ANNUEL	Résistance aux maladies	Préférence animale au pâturage
				Printemps	Été et Automne				
VARIÉTÉ D'ÉPIAISON TRÈS TARDIVE									
LUCYLE (76)	très tardive	34-41	moyenne	assez bon	bon	bon	-	-	
VARIÉTÉ D'ÉPIAISON TARDIVE									
FOLY (00)	tardive	33-41	51	101	104	102	6,8	5,5	
GREENLY (99)	tardive	33-41	49	101	106	103	6,8	5,7	
LUDOVIC (98)	tardive	33-41	55	99	110	102	7,0	4,7	
LURON (98)	tardive	33-41	53	102	111	105	7,1	4,5	
CABRETT (97)	tardive	33-41	48	98	105	100	7,3	-	
LUDAC (97)	tardive	33-41	50	101	111	104	7,5	-	
STARLY (96)	tardive	33-41	51	102	110	103	6,7	-	
LUPRÉ (92)	tardive	33-34	61	104	109	105	7,0	-	
PORTHOS (91)	tardive	33-34	54	105	109	105	7,4	-	
ATHOS (90)	tardive	34-41	43	106	105	105	6,6	-	
AMPLY (86)	tardive	33-41	bonne	bon	très bon	très bon	-	-	
LUTÉTIA (78)	tardive	34-41	44	95	100	96	6,1	5,1	
CAMBRIA ⁽¹⁾ (77)	tardive	34-41	bonne	très bon	bon	très bon			
VARIÉTÉS D'ÉPIAISON DEMI-TARDIVE									
TOTEM (99)	1/2 tardive	33-41	46	100	105	101	6,9	5,5	
ACCORD (96)	1/2 tardive	33-34	48	107	112	108	7,3		
ARLY (85)	1/2 tardive	33-41	assez bonne	très bon	bon	bon	-		
LUDE (78)	1/2 tardive	33-41	45	100	100	100	7,0	5,7	
LULLY (77)	1/2 tardive	33-41	bonne	bon	bon	bon	-		
VARIÉTÉ D'ÉPIAISON INTERMÉDIAIRE									
MÉDLY ⁽²⁾ (97)	intermédiaire	31-33	(2)	106	108	107	5,6	5,5	

* Le 1^{er} chiffre reprend le n° du mois, le 2^{ème} chiffre le n° de la semaine (ex. : 41 = 1^{ère} semaine d'avril)
 Les variétés les plus récentes et les témoins sont notés, les variétés inscrites avant 1990 ne comportent que des appréciations.
 (1) **CAMBRIA** : la souplesse d'exploitation et le rendement total sont indiqués pour les zones à hiver doux, où cette variété peut donner une pousse hivernale.
 (2) **MÉDLY** est un dactyle très précoce, à réserver à la zone méditerranéenne.

LÉGENDE

Critère très intéressant pour la variété  Critère peu intéressant pour la variété 

Les appréciations mentionnées dans les tableaux sont réalisées par le Gnis à partir des données du GEVES (Groupe d'Étude des Variétés Et des Semences) et des tableaux paraissant dans la revue Semences et Progrès. D'autres notes et critères existent et peuvent être intéressants à connaître. Pour les avoir, contactez votre conseiller ou distributeur. En cas de non disponibilité de la variété souhaitée, votre distributeur vous orientera sur une variété ayant des caractéristiques équivalentes et ayant fait ses preuves dans votre région.

Annexe 3 : principales variétés de Ray-Grass



Ray-Grass Anglais



LA FACILITÉ D'EXPLOITATION

Les critères à prendre en compte pour faciliter l'exploitation de la prairie sont les suivants :

La précocité d'épiaison - Ce critère est important, il correspond à la date ou période de début d'épiaison, au-delà de laquelle la qualité alimentaire chute rapidement. Ce critère permet de choisir les variétés en fonction des dates d'exploitation souhaitées de la prairie. Pour le RGA, selon les régions et les variétés, le stade début d'épiaison est atteint entre le début mai et le début juin.

La ploïdie - Il existe des RGA tétraploïdes et diploïdes. Les Ray-grass anglais diploïdes (D) sont plus riches en matière sèche que les tétraploïdes (T), ce qui, par exemple, les rend plus faciles à faner. Par contre, les variétés tétraploïdes sont plus faciles à faire pâturer.

Le démarrage de la végétation en fin d'hiver Ce critère détermine la date de mise à l'herbe possible, c'est-à-dire le moment où la prairie produit suffisamment d'herbe en sortie d'hiver pour permettre un pâturage. Selon les variétés de RGA et les régions, les écarts de démarrage en végétation peuvent atteindre jusqu'à 1 mois.

La souplesse d'exploitation - Elle mesure la période séparant la date de démarrage en végétation de la date de début d'épiaison au printemps. Elle permet d'évaluer le temps disponible pour exploiter la prairie au printemps. Selon les variétés et les régions, on peut observer des écarts de durée de cette période de 10 à 15 jours.

La remontaison - C'est la capacité d'une plante à refaire des épis après une exploitation. Une plante faiblement remontante reforme peu d'épis et la prairie présente essentiellement des repousses feuillues faciles à exploiter en pâturage à partir du 2^e cycle d'exploitation.



LE RENDEMENT

La notion de rendement en matière de prairie recouvre bien sûr la notion de rendement total sur l'année, mais également la notion de **rendement au printemps et en été-automne**.

La sélection cherche à améliorer ces deux critères et à donner ainsi la possibilité à chacun de choisir des variétés permettant par exemple d'étaler la production en été-automne pour le pâturage ou de choisir des variétés destinées exclusivement à une exploitation de printemps.

LA QUALITÉ ALIMENTAIRE




La qualité alimentaire d'un fourrage peut être appréhendée de façon très différente. Quatre critères d'inscription des variétés permettent d'apprécier la qualité des variétés de RGA.

La résistance aux rouilles - Ce critère joue sur l'appétence du fourrage et sur sa valeur alimentaire. Un fourrage attaqué par cette maladie est mal consommé, voire refusé et est moins digestible. Ce critère a été particulièrement travaillé par les sélectionneurs. Il existe des différences de sensibilité qui vont du simple au triple selon les variétés.

La remontaison - Les plantes épiées dans une prairie génèrent des refus au pâturage, sont de qualité inférieure aux plantes qui restent feuillues. Moins une variété est remontante, meilleure est la valeur alimentaire de la prairie.

La ploïdie - Il existe des Ray-grass anglais diploïdes (D) et tétraploïdes (T). Les variétés tétraploïdes sont plus riches en eau. Pour cela, elles sont plus appétentes que les variétés diploïdes plus riches en matière sèche.




La préférence animale au pâturage - Ce critère mesure l'aptitude d'une variété à être préférée à d'autres par des ovins en situation de choix dans des essais pâturés.




RGA	Facilité d'exploitation 					Rendement 			Qualité alimentaire 				
	VARIÉTÉ (et année d'inscription)	PRÉCOCITÉ D'ÉPIAISON	DÉPART EN VÉGÉTATION * MOIS SEMAINE DU MOIS	SOUPLESSE D'EXPLOITATION NB DE JOURS	REMONTAISON (2)	PLOÏDIE (1)	PRINTEMPS	ÉTÉ AUTOMNE	TOTAL	RÉSISTANCE AUX ROUILLES (3)	REMONTAISON (2)	PRÉFÉRENCE ANIMAL AU PÂTURAGE (4)	PLOÏDIE (1)
VARIÉTÉS TRÈS TARDIVES (en fonction de Condesa)													
BRITAL (00)	très tardive	41-43	59	3,2	D	98	97	99	5,6	3,2	4,4	D	
KERVAL (00)	très tardive	41-43	59	2,9	D	94	100	97	6,2	2,9	4,6	D	
COMPLIMENT (97)	très tardive	41-43	52	2,2	D	96	110	99	4,6	2,2	4,4	D	
BELCAMPO (94)	très tardive	41-43	60	3,3	T	94	101	95	6,5	3,3	-	T	
BARLATAN (90)	très tardive	41-43	61	1,5	D	88	94	90	4,8	1,5	-	D	
OHIO (90)	très tardive	41-43	58	2,7	D	92	96	94	5,5	2,7	4,7	D	
FANAL (85)	très tardive	41-43	bonne	assez faible	T	assez faible	assez bon	moyen	bonne à très bonne	assez faible	-	T	
BELFORT (84)	très tardive	41-43	59	2,5	T	98	104	100	4,8	2,5	4,7	T	

VARIÉTÉS TARDIVES (en fonction de Condesa)

CARRERA	(00)	tardive	41-43	60	2,1	D	97	109	100	6,5	2,1	3,8	D
HERBAL	(00)	tardive	41-43	57	3,5	T	102	105	103	6,1	3,5	5,0	T
RODERICK	(00)	tardive	41-43	57	2,7	T	99	105	101	6,4	2,7	4,7	T
ARISTO	(99)	tardive	41-43	57	2,5	D	98	92	96	5,0	2,5	3,6	D
BARNHEM	(99)	tardive	41-43	53	2,8	D	98	100	98	5,5	2,8	3,8	D
GALLANT	(99)	tardive	41-43	59	4,0	T	102	91	100	6,2	4,0	4,8	T
IDÉAL	(99)	tardive	41-43	55	3,7	T	98	97	98	5,3	3,7	4,9	T
BELMONTE	(98)	tardive	41-43	54	2,9	T	99	101	99	5,7	2,9	5,5	T
GWENDAL	(98)	tardive	41-43	57	3,6	T	99	103	99	7,1	3,6	5,4	T
ARMOR	(97)	tardive	41-43	54	3,5	T	101	98	100	6,9	3,5	4,8	T
BOCAGE	(97)	tardive	41-43	55	4,2	T	108	100	105	7,8	4,2	5,2	T
PASTORAL	(97)	tardive	41-43	50	4,1	T	100	106	102	6,7	4,1	4,9	T
CADANS	(96)	tardive	41-43	50	2,5	D	91	100	94	6,6	2,5	-	D
CLERPIN	(96)	tardive	41-43	58	2,6	D	94	100	95	5,0	2,6	-	D
POMEROL	(96)	tardive	41-43	56	3,5	T	102	108	104	5,9	3,5	-	T
SYDNEY	(96)	tardive	41-43	50	2,6	D	95	98	96	6,0	2,6	-	D
VENTOUX	(95)	tardive	41-43	58	3,5	T	98	100	99	5,9	3,5	-	T
CORDOBA	(94)	tardive	41-43	49	2,4	D	99	93	96	4,6	2,4	-	D
CHÉOPS	(93)	tardive	41-43	57	3,6	T	98	98	98	6,2	3,6	-	T
COLORADO	(91)	tardive	41-43	53	3,8	T	97	94	97	4,6	3,8	-	T
MAMMOUT	(90)	tardive	41-43	56	4,5	T	102	103	103	4,3	4,5	-	T
MARKANTA	(90)	tardive	41-43	50	2,0	D	98	98	98	4,5	2,0	-	D
MONTAGNE	(90)	tardive	41-43	52	5,3	T	103	98	102	5,4	5,3	-	T
TIVOLI	(90)	tardive	41-43	55	4,4	T	101	102	101	5,4	4,4	-	T
MADERA	(89)	tardive	41-43	bonne	faible	T	bon	très bon	bon	assez bonne	faible	5,0	T
JUMBO	(88)	tardive	41-43	51	3,5	D	96	102	98	4,5	3,5	4,0	D
PACAGE	(88)	tardive	41-43	bonne	faible	D	bon	très bon	bon	moyenne	faible	-	D
HERCULES	(87)	tardive	41-43	bonne	faible	D	bon	très bon	bon	assez bonne	faible	4,2	D
PARCOUR	(84)	tardive	41-43	bonne	faible	D	bon	très bon	bon	moyenne	faible	-	D
CONDESA	(82)	tardive	41-43	56	3,3	T	100	100	100	4,3	3,3	4,8	T

Prairies

RGA	Facilité d'exploitation 					Rendement 			Qualité alimentaire 				
	VARIÉTÉ (et année d'inscription)	PRÉCOCITÉ D'ÉPIAISON	DÉPART EN VÉGÉTATION * MOIS SEMAINE DU MOIS	SOUPLESSE D'EXPLOITATION NB DE JOURS	REMONTAISON (2)	PLOÏDIE (1)	Rendement en % du témoin			RÉSISTANCE AUX ROUILLES (3)	REMONTAISON (2)	PRÉFÉRENCE ANIMAL AU PÂTURAGE (4)	PLOÏDIE (1)
							PRINTEMPS	ÉTÉ AUTOMNE	TOTAL				
VARIÉTÉS DEMI-TARDIVES (en fonction de Herbie)													
PASTOUR (00)	1/2 tardive	41-42	52	3,2	D	101	102	102	4,5	3,2	4,6	D	
BARMILKA (99)	1/2 tardive	41-42	50	2,6	D	100	113	102	6,0	2,6	4,1	D	
DELPHIN (99)	1/2 tardive	41-42	56	4,1	T	108	95	104	5,2	4,1	5,8	T	
ORION (99)	1/2 tardive	41-42	47	4,6	T	105	104	104	5,9	4,6	5,1	T	
TRIMARAN (99)	1/2 tardive	41-42	50	3,1	D	97	109	99	4,8	3,1	4,5	D	
CONCILE (98)	1/2 tardive	41-42	59	3,8	D	101	103	101	3,7	3,8	4,3	D	
MADISON (98)	1/2 tardive	41-42	53	3,6	D	99	99	99	5,4	3,6	4,5	D	
BOVIAN (97)	1/2 tardive	41-42	56	5,0	T	106	99	103	4,9	5,0	4,7	T	
PROTON (97)	1/2 tardive	41-42	59	3,5	T	108	102	105	7,0	3,5	4,9	T	
MAINE (96)	1/2 tardive	41-42	41	4,2	D	95	92	95	4,9	4,2	-	D	
MILCA (96)	1/2 tardive	41-42	48	3,3	D	96	101	100	6,1	3,3	3,8	D	
GLADIO (95)	1/2 tardive	41-42	50	3,5	D	97	98	98	4,7	3,5	-	D	
ORLÉANS (95)	1/2 tardive	41-43	50	3,2	D	98	103	99	4,8	3,2	-	D	
BURTON (94)	1/2 tardive	41-42	49	3,3	D	101	93	99	5,7	3,3	-	D	
MARILYN (94)	1/2 tardive	41-42	40	2,7	D	102	96	100	4,9	2,7	-	D	
PIAMONTE (94)	1/2 tardive	41-42	45	5,4	T	100	96	98	4,8	5,4	-	T	
RECORD (94)	1/2 tardive	41-42	43	2,5	D	101	83	96	5,2	2,5	-	D	
ARAGON (93)	1/2 tardive	41-42	43	2,4	D	97	93	95	3,9	2,4	-	D	
ELGON (93)	1/2 tardive	41-43	55	5,2	T	98	92	99	5,1	5,2	-	T	
EMINENT (93)	1/2 tardive	41-42	49	4,1	T	103	86	98	6,0	4,1	-	T	
MEBA (93)	1/2 tardive	41-43	54	4,0	T	98	96	97	4,5	4,0	-	T	
ALADIN (91)	1/2 tardive	41-42	41	3,5	D	97	96	96	5,3	3,5	-	D	
HERBUS (91)	1/2 tardive	41-42	49	4,4	T	100	102	100	4,7	4,4	4,3	T	
MODENTA (91)	1/2 tardive	41-42	48	4,1	D	98	93	96	5,2	4,1	-	D	
PÉDRO (91)	1/2 tardive	41-42	48	3,1	D	99	93	96	4,8	3,1	-	D	
HERBIE (90)	1/2 tardive	41-42	51	3,4	D	100	100	100	4,6	3,4	4,3	D	
BARLET (85)	1/2 tardive	41-42	assez bonne	faible	D	bon	bon	bon	assez bonne	faible	-	D	

RGA	Facilité d'exploitation 					Rendement 			Qualité alimentaire 			
	VARIÉTÉ (et année d'inscription)	PRÉCOCITÉ D'ÉPIAISON	DÉPART EN VÉGÉTATION * MOIS SEMAINE DU MOIS	SOUPLESSE D'EXPLOITATION NB DE JOURS	REMONTAISON (2)	PLÔIDIE (1)	Rendement en % du témoin			RÉSISTANCE AUX ROUILLES (3)	REMONTAISON (2)	PRÉFÉRENCE ANIMAL AU PÂTURAGE (4)
						PRINTEMPS	ÉTÉ AUTOMNE	TOTAL				
VARIÉTÉS INTERMÉDIAIRES (en fonction de Herbie)												
DEMARRAGE (00)	interméd.	41-42	43	3,5	D	98	100	99	5,9	3,5	3,5	D
ABERMONT (98)	interméd.	41-42	44	2,0	D	96	91	96	5,5	2,0	4,6	D
BARFORT (98)	interméd.	41-42	47	4,2	T	104	91	100	7,1	4,2	4,2	T
CALIBRA (98)	interméd.	41-42	48	4,3	T	106	87	100	6,6	4,3	4,5	T
RITZ (98)	interméd.	41-42	47	4,0	D	103	88	101	4,9	4,0	3,2	D
ROY (98)	interméd.	41-42	48	3,8	T	102	94	101	6,1	3,8	4,3	T
BARMÉDIA (97)	interméd.	41-42	45	4,1	T	107	103	105	6,7	4,1	4,1	T
BROUTOR (97)	interméd.	41-42	43	4,5	D	102	95	100	6,0	4,5	3,3	D
PREMIUM (97)	interméd.	41-42	42	4,1	D	103	99	102	5,8	4,1	-	D
GARIBALDI (96)	interméd.	41-42	42	5,2	T	107	97	104	5,9	5,2	-	T
NELSON (96)	interméd.	41-42	45	4,6	D	104	99	102	6,2	4,6	-	D
MARINO (95)	interméd.	41-42	42	5,4	T	105	98	103	5,8	5,4	-	T
CANASTA (94)	interméd.	41-42	47	3,8	D	105	91	100	4,8	3,8	-	D
CLERMONT (94)	interméd.	41-42	45	5,3	T	106	89	101	5,7	5,3	-	T
ESPÉRON (94)	interméd.	41-42	42	4,2	T	105	88	100	5,9	4,2	-	T
FENNEMA (94)	interméd.	41-42	43	4,3	D	106	92	102	4,9	4,3	-	D
AUBISQUE (92)	interméd.	41-42	43	5,0	T	105	89	100	5,4	5,0	-	T
FÉTIONE (92)	interméd.	41-42	48	5,2	T	101	91	98	5,2	5,2	-	T
LIVORNO (92)	interméd.	41-42	38	3,9	D	99	91	96	4,6	3,9	-	D
MICKEY (92)	interméd.	41-42	46	4,9	D	100	91	97	3,9	4,9	-	D
FANDA (91)	interméd.	41-42	49	5,4	T	104	78	98	6,3	5,4	-	T
GALLICO (90)	interméd.	41-42	assez bonne	assez élevée	D	très bon	bon	très bon	assez bonne	assez élevée	-	D
MERLINDA (89)	interméd.	41-42	37	6,1	T	108	92	103	4,5	6,1	-	T
MAGELLA (87)	interméd.	41-42	41	3,3	D	97	93	96	5,1	3,3	3,6	D
CITADEL (79)	interméd.	41-42	40	5,4	T	102	89	98	5,0	5,4	3,7	T

RGA	Facilité d'exploitation					Rendement			Qualité alimentaire				
	VARIÉTÉ (et année d'inscription)	PRÉCOCITÉ D'ÉPIAISON	DÉPART EN VÉGÉTATION * MOIS SEMAINE DU MOIS	SOUPLESSE D'EXPLOITATION NB DE JOURS	REMONTAISON (2)	PLOÏDIE (1)	Rendement en % du témoin			RÉSISTANCE AUX ROUILLES (3)	REMONTAISON (2)	PRÉFÉRENCE ANIMAL AU PÂTURAGE (4)	PLOÏDIE (1)
							PRINTEMPS	ÉTÉ AUTOMNE	TOTAL				

VARIÉTÉS DEMI-PRÉCOCES (en fonction de Bastion)

BARGALA (00)	1/2 préc.	34-41	47	5,6	T	100	107	102	6,4	5,6	4,8	T
IMPRESARIO (00)	1/2 préc.	33-41	47	5,6	T	99	111	102	7,0	5,6	4,7	T
KELLS (99)	1/2 préc.	34-41	38	3,9	D	95	109	99	5,1	3,9	3,7	D
BRÉE (98)	1/2 préc.	34-41	41	4,5	D	102	102	103	3,7	4,5	3,5	D
LACERTA (98)	1/2 préc.	33-41	41	5,3	T	110	110	110	6,4	5,3	4,9	T
PRESTIGE (97)	1/2 préc.	34-41	42	5,5	T	107	111	108	6,9	5,5	4,2	T
MONGITA (96)	1/2 préc.	34-41	46	4,4	D	97	102	99	6,8	4,4	-	D
PANDORA (96)	1/2 préc.	33-41	43	5,5	T	98	103	100	6,2	5,5	4,8	T
TÉTRAMAX (94)	1/2 préc.	34-41	36	5,9	T	101	105	101	5,7	5,9	-	T
BELRAMO (91)	1/2 préc.	34-41	34	5,2	D	103	113	105	5,0	5,2	-	D
ROSALIN (91)	1/2 préc.	33-41	42	4,3	T	104	104	104	6,0	4,3	-	T
BRAVO (85)	1/2 préc.	33-42	assez faible	moyenne	D	bon	bon	bon	assez bonne	moyenne	-	D
PRANA (84)	1/2 préc.	34-41	moyenne	moyenne	T	bon	bon	bon	bonne	moyenne	-	T
FANTOOM (83)	1/2 préc.	34-41	assez bonne	assez faible	T	très bon	très bon	très bon	bonne	assez faible	-	T

VARIÉTÉS PRÉCOCES (en fonction de Bastion)

ABERÉCLAIR (97)	précoce	33-41	38	3,6	T	102	118	106	6,4	3,6	4,2	T
CAVIA (96)	précoce	33-41	35	4,4	D	104	112	106	5,6	4,4	-	D
VITAL (96)	précoce	33-41	36	3,2	D	100	107	102	5,5	3,2	-	D
HAMILTON (94)	précoce	33-41	36	4,2	D	108	110	108	6,4	4,2	-	D
SPIRA (94)	précoce	33-41	35	5,4	D	102	108	103	5,0	5,4	-	D
IMPALA (93)	précoce	33-41	32	5,0	T	102	103	102	5,7	5,0	-	T
LABRADOR (92)	précoce	33-41	33	4,0	T	99	109	101	6,0	4,0	-	T
ANACONDA (91)	précoce	32-41	36	5,7	T	104	109	105	5,3	5,7	-	T
YATSYN 1 (91)	précoce	32-41	36	5,7	D	107	122	109	5,4	5,7	-	D
BASTION (81)	précoce	33-41	33	5,2	T	100	100	100	5,8	5,2	4,1	T

* Le 1^{er} chiffre reprend le n° du mois, le 2^{ème} chiffre le n° de la semaine (ex : 41 = 1^{ère} semaine d'avril)

Les variétés les plus récentes et les témoins sont notés, les variétés inscrites avant 1990 ne comportent que des appréciations.

(1) Ploïdie : D = diploïde ; T = tétraploïde.

(2) Ce critère est noté suivant une échelle allant de 1 à 9,9 correspond au niveau maximum de remontaillon.

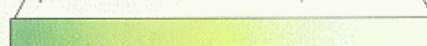
(3) Ce critère est noté suivant une échelle visuelle allant de 1 à 9,9 correspond au niveau maximum de résistance.

(4) Ce critère est noté suivant une échelle visuelle allant de 1 à 9,9 correspond au niveau maximum de préférence.

LÉGENDE

Critère très intéressant
pour la variété

Critère peu intéressant
pour la variété



Les appréciations mentionnées dans les tableaux sont réalisées par le Gnis à partir des données du GEVES (Groupe d'Étude des Variétés Et des Semences) et des tableaux paraissant dans la revue Semences et Progrès. D'autres notes et critères existent et peuvent être intéressants à connaître. Pour les avoir, contactez votre conseiller ou distributeur. En cas de non disponibilité de la variété souhaitée, votre distributeur vous orientera sur une variété ayant des caractéristiques équivalentes et ayant fait ses preuves dans votre région.